

## **SOLIDARITES NOUVELLES FACE AU CHOMAGE (S.N.C.)**

**51 Rue de la Fédération  
75015 PARIS**

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

## SOLIDARITES NOUVELLES FACE AU CHOMAGE (S.N.C.)

51 Rue de la Fédération  
75015 PARIS

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Aux membres,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association SOLIDARITES NOUVELLES FACE AU CHOMAGE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association SOLIDARITES NOUVELLES FACE AU CHOMAGE à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux membres**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration ;

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir

qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

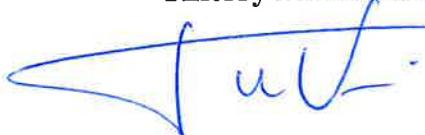
- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 07/05/2025

Pour MBA AUDIT

Le Commissaire aux comptes

Thierry BEAUV AIS



## Bilan Actif

		31/12/2024		31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net
				Net
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
	Frais d'établissement			
	Frais de recherche et de développement			
	Donations temporaires d'usufruit			
	Concessions brevets droits similaires	252 487	247 936	4 551
	Autres immobilisations incorporelles (1)			9 908
	Immobilisations incorporelles en cours			
	Avances et acomptes			
ACTIF CIRCULANT	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
	Terrains			
	Constructions			
	Installations techniques, mat. et outillage indus.			
	Autres immobilisations corporelles	377 759	346 951	30 808
	Immobilisations corporelles en cours			57 696
	Avances et acomptes			
COMPTES DE REGULARISATION	<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>			
	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>			
	Participations évaluées selon mise en équival.			
	Autres participations			
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés	15		15
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	27 397		25 726
	<b>TOTAL (I)</b>	<b>657 658</b>	<b>594 887</b>	<b>62 771</b>
				<b>93 346</b>
	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>			
	Matières premières, approvisionnements			
	En-cours de production de biens			
	En-cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>			
	<b>CREANCES (3)</b>			
	Créances clients, usagers et comptes rattachés			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Autres créances	389 451		389 451
				228 940
	<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>			
	<b>DISPONIBILITES</b>			
	Charges constatées d'avance	262 493		262 493
				328 526
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>668 549</b>	<b>668 549</b>	<b>604 773</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)			
	Primes de remboursement des obligations (IV)			
	Ecart de conversion actif (V)			
	<b>TOTAL ACTIF (I à V)</b>	<b>1 326 207</b>	<b>594 887</b>	<b>731 320</b>
	(1) dont droit au bail			
	(2) dont à moins d'un an		27 397	25 726
	(3) dont à plus d'un an			

## Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
<b>FONDS PROPRES</b>			
	<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires	240 000	200 000
	Fonds propres complémentaires		
	<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires	330 556	330 556
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	(233 501)	113 187
	<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>67 213</b>	<b>(346 688)</b>
	<b>Total des fonds propres (situation nette)</b>	<b>404 268</b>	<b>297 055</b>
	Fonds propres consomptibles		6 250
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>	<b>6 250</b>	
	<b>Total des fonds propres</b>	<b>404 268</b>	<b>303 305</b>
<b>Fonds reportés et dédiés</b>			
	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	25 000	2 273
	<b>Total des fonds reportés et dédiés</b>	<b>25 000</b>	<b>2 273</b>
<b>Provisions</b>			
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	<b>Total des provisions</b>		
<b>DETTES (1)</b>			
	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		163 343
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 485	37 169
	Dettes des legs ou donations	66 467	103 634
	Dettes fiscales et sociales		
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		12 216
	Autres dettes		
	<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>181 100</b>	<b>76 179</b>
	<b>Total des dettes</b>	<b>302 052</b>	<b>392 540</b>
	Ecart de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>731 320</b>	<b>698 119</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	67 212,55	(346 687,99)
(1)	Dont à moins d'un an	302 052	392 540
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

# Compte de résultat

## Compte de Résultat

1/2

31/12/2024

31/12/2023

		12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Cotisations		39 530	42 600
Vente de biens et services			
Ventes de biens			
dont ventes de dons en nature			
Ventes de prestations de service		32 905	50 220
dont parrainages			
Produits de tiers financeurs			
Concours publics et subventions d'exploitation		155 320	14 724
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible			
Ressources liées à la générosité du public			
Dons manuels		602 587	588 756
Mécénats		285 125	341 250
Legs, donations et assurances-vie			
Contributions financières		65 716	103 052
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges			3 835
Utilisations des fonds dédiés		2 273	22 701
Autres produits		1 371	231
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>1 184 827</b>	<b>1 167 370</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Achats de marchandises			
Variation de stock			
Achats de matières et autres approvisionnements			
Variation de stock			
Autres achats et charges externes		449 920	485 850
Aides financières		72 575	173 479
Impôts, taxes et versements assimilés		17 344	38 286
Salaires et traitements		376 201	530 374
Charges sociales		140 909	222 401
Dotation aux amortissements et dépréciations		41 427	68 659
Dotation aux provisions		25 000	
Reports en fonds dédiés			9 080
Autres charges		1 717	
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>1 125 092</b>	<b>1 528 129</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>59 735</b>	<b>(360 759)</b>

## Compte de Résultat

2/2

		31/12/2024	31/12/2023
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>59 735</b>	<b>(360 759)</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	423	1 122
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Défauts positifs de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des produits financiers</b>	<b>423</b>	<b>1 122</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	(1 081)	1 083
	Défauts négatifs de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des charges financières</b>	<b>(1 081)</b>	<b>1 083</b>
	<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>1 504</b>	<b>39</b>
	<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>	<b>61 239</b>	<b>(360 720)</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	6 250	15 642
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>6 250</b>	<b>15 642</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion		202
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>		202
	<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>6 250</b>	<b>15 440</b>
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices	276	1 408
	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 191 500</b>	<b>1 184 134</b>
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 124 288</b>	<b>1 530 822</b>
	<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>	<b>67 213</b>	<b>(346 688)</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
	Dons en nature		299 227
	Prestations en nature	160 732	
	Bénévolat	10 263 139	10 368 294
	<b>TOTAL</b>	<b>20 687 010</b>	<b>21 035 815</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
	Secours en nature		299 227
	Mise à disposition gratuite de biens	160 732	
	Prestations	10 263 139	10 368 294
	Personnel bénévole		
	<b>TOTAL</b>	<b>10 423 871</b>	<b>10 667 521</b>

## Annexes

## Règles et Méthodes Comptables

### Préambule

Annexe au bilan de l'association SOLIDARITES NOUVELLES FACE AU CHÔMAGE.

L'association Solidarités Nouvelles face au Chômage a pour objet

- de lutter contre le chômage et les mécanismes d'exclusion sociale, principalement par la mobilisation bénévole organisée de citoyens en vue d'accompagner des chercheurs d'emploi et de favoriser la création et le développement d'activités de solidarité ;
- de plaider pour le développement d'actions citoyennes contre le chômage et en faveur de l'emploi ;
- de participer au débat sur l'emploi, le chômage et l'exclusion sous la forme du "plaidoyer de SNC" ;
- de soutenir l'expression et la représentation des chercheurs d'emploi.

Le bilan de l'exercice présente un total de 731 320 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 1 191 500 euros et un total charges de 1 124 288 euros, dégageant ainsi un résultat de 67 213 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2024 et finit le 31/12/2024.

Il a une durée de 12 mois.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26 avril 2025, par le Conseil d'Administration.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France, et notamment les règlements de l'Autorité des Normes Comptables - ANC 2018-06 (Publication au JO du 30 décembre 2018) relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

A défaut de dispositions spécifiques prévues au règlement ANC 2018-06, les dispositions du règlement ANC 2014-03 du 5 Juin 2014 (Publication au JO le 15 Octobre 2014) - relatif au Plan Comptable Général s'appliquent.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €uros.

## Règles et Méthodes Comptables

### Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées :

- à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux,
- à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise,
- à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue des biens :

- Concessions et Brevets : 3 ans ;
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans ;
- Matériel de bureau : 2 à 5 ans ;
- Matériel informatique : 2 à 5 ans ;

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée significativement inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Règles et Méthodes Comptables

### Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Engagement de retraite

Les engagements pour départ à la retraite ne représentant pas un montant significatif n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

### Subventions d'investissement

Afin de nous conformer aux règlement ANC 2018-06, et à partir du 1er janvier 2021, seules les subventions affectées directement à une immobilisation et octroyées par des financeurs publics seront traitées en tant que subventions d'investissement et non toutes les subventions affectées à des immobilisations comme cela était le cas les années antérieures.

## Evènement significatif de l'exercice

### Faits caractéristiques de l'exercice :

L'exercice a été marqué par un retour à l'équilibre financier, l'association redevenant bénéficiaire. Dans un contexte de maîtrise des charges, l'effectif salarié permanent a été réduit de cinq postes, entraînant une réorganisation interne. La gouvernance a été assurée par un manager de transition, dans l'attente du recrutement d'un directeur général permanent, prévu en janvier 2025.

Plusieurs évolutions stratégiques ont eu lieu : relance des comités de liaison SNC-Pôle emploi grâce au financement du projet « Expressions » par France Travail ; développement de la Fresque pour l'Emploi Durable ; reprise des activités collectives en Île-de-France à compter de septembre.

L'année a également vu l'arrêt des emplois de solidarité, dispositif historique, qui sera partiellement remplacé en 2025 par un « fonds solidaire pour l'emploi ». Par ailleurs, les activités de sensibilisation des entreprises ont été intégrées au sein de SNC sous l'appellation Lab3e, marquant la fin du fonds de dotation Lab2e.

Enfin, en raison des efforts d'optimisation budgétaire et de la préparation de l'année anniversaire des 40 ans en 2025, le séminaire des membres, habituellement biennal, n'a pas été organisé en 2024.

### Evènements post clôture :

Aucun évènement n'est intervenu à la clôture de l'exercice.

## Notes sur le bilan

## Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
		Réévaluations	Augmentations	Diminutions	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	246 703		5 784			252 487
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>246 703</b>		<b>5 784</b>			<b>252 487</b>
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	290 190		1 400			291 590
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	84 172		1 997			86 169
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>374 362</b>		<b>3 397</b>			<b>377 759</b>
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés	15					15
Prêts et autres immobilisations financières	25 726		1 671			27 397
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>25 741</b>		<b>1 671</b>			<b>27 412</b>
<b>TOTAL</b>	<b>646 806</b>		<b>10 852</b>			<b>657 658</b>

## Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice	Amortissements au 31/12/2024
		Dotations	Diminutions
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement		
	Donations temporaires d'usufruit		
	Autres	236 794	11 141
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>236 794</b>	<b>11 141</b>
CORPORELLES	Terrains		
	Constructions sur sol propre		
	sur sol d'autrui		
	Instal. agencement aménagement		
	Instal technique, matériel outillage industriels		
	Autres instal., agencement, aménagement divers	245 952	23 964
	Matériel de transport		
	Matériel de bureau, mobilier	70 714	6 321
	Emballages récupérables et divers		
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>316 666</b>	<b>30 285</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>553 460</b>	<b>41 427</b>
			<b>594 887</b>

## Créances et Dettes

	31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	27 397		27 397
Clients, usagers douteux ou litigieux			
Autres créances clients, usagers			
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 000		1 000
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers	19 916		19 916
Confédération, fédération, union, entités affiliées			
Créances reçues par legs ou donations			
Débiteurs divers	368 535		368 535
Charges constatées d'avance	16 606		16 606
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>433 453</b>		<b>433 453</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

	31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTE</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	54 485		54 485	
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	29 599		29 599	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	35 287		35 287	
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 581		1 581	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, entités affiliées				
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	181 100		181 100	
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>302 052</b>		<b>302 052</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	160 000			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

## Variation des Fonds Propres

	Fds propres clôture 31/12/2023	Affectation du résultat N-1		Augmentation		Diminution ou consommation		Fds propres clôture 31/12/2024
	Montant	Montant	dont générosité du public	Montant	dont générosité du public	Montant	dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	200 000			40 000				240 000
Fonds propres avec droit de reprise	330 556							330 556
Ecarts de réévaluation								
Réserves statutaires ou contractuelles								
Réserves pour projet de l'entité								
Autres réserves								
Report à nouveau	113 187	(346 688)						(233 501)
Excédent ou déficit de l'exercice	(346 688)	346 688		67 213				67 213
<b>Situation nette</b>	<b>297 055</b>			<b>107 213</b>				<b>404 268</b>
Dotations consomptibles								
Subventions d'investissement	6 250					6 250		
Provisions réglementées								
<b>TOTAL</b>	<b>303 305</b>			<b>107 213</b>		<b>6 250</b>		<b>404 268</b>

L'assemblée générale du 15 juin 2024 qui a approuvé les comptes de l'exercice 2023 a validé à cette occasion l'affectation en Report A Nouveau du résultat.

## Variation des Fonds Dédiés

Fds dédiés clôture 31/12/2023	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2024	
		Montant global	dont rembours- ements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation						
Contributions financières d'autres org.						
Ressources liées à la générosité du public						
RANDSTAD - Animation Ateliers (1)		25 000			25 000	
FAPE EDF - Ordinateur (2)	2 273		2 273			
<b>TOTAL</b>	<b>2 273</b>	<b>25 000</b>	<b>2 273</b>			<b>25 000</b>



## Annexe de la variation des Fonds Dédiés

(1) RANDSTAD

(2) FAPE EDF

## Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2024
<b>Produits constatés d'avance - EXPLOITATION</b>			<b>181 100</b>
FAPE EDF		8 400	
MACIF		3 200	
EDF		10 000	
SCBCM		76 000	
FRANCE TRAVAIL		75 000	
FONDATION D'ENTREPRISE BPVF		8 500	
<b>Produits constatés d'avance - FINANCIERS</b>			
<b>Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS</b>			
	<b>TOTAL</b>		<b>181 100</b>



## Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2024
<b>Charges constatées d'avance - EXPLOITATION</b>			<b>16 606</b>
EUDONET - Maintenance logiciel		5 949	
PLAYPLAY - Abonnement		1 144	
JALIOS - Maintenance informatique		6 419	
CEGEAS - Assurance		1 803	
RESONANCE - Evènements digitaux		408	
Eval and go Software - Abonnement		430	
TICKETS RESTAURANTS		328	
ADOBE - Abonnement SaaS		47	
GENIALLY - Abonnement SaaS		78	
<b>Charges constatées d'avance - FINANCIERES</b>			
<b>Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES</b>			
	<b>TOTAL</b>		<b>16 606</b>

# Notes sur le compte de résultat

## Llegs, donations et assurances-vie

	31/12/2024	31/12/2023
<b>PRODUITS</b>		
Montant perçu au titre d'assurances-vie		
Montant de la rubrique de produits « Llegs ou donations » définie à l'article 213-9		
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations		
	<b>Total des produits</b>	
<b>CHARGES</b>		
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations		
	<b>Total des charges</b>	
		<b>SOLDE</b>



## Autres informations

## Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2024	31/12/2023
Dons en nature		
Prestations en nature		
Mécénat de compétences	145 800	226 685
Mise à disposition de locaux	14 932	45 092
Affectation d'espace publicitaire		24 200
Prestations en nature		3 250
	160 732	299 227
Bénévolat		
Bénévolat	10 263 139	10 368 294
	10 263 139	10 368 294
	<b>Total</b>	<b>10 423 871</b>
		<b>10 667 521</b>
Répartition par nature de charges		31/12/2024
		31/12/2023
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
espace publicitaire		24 200
mise à disposition de salle	14 932	45 092
mécénat de compétence	145 800	226 685
Préstation en nature		3 250
	160 732	299 227
Personnel bénévole		
bénévolat	10 263 139	10 368 294
	10 263 139	10 368 294
	<b>Total</b>	<b>10 423 871</b>
		<b>10 667 521</b>

## Autres informations

### Subventions obtenues

Les subventions obtenues en 2024 se distinguent comme suit :

	<b>Montant</b>
<b>Subvention d'exploitation</b>	<b>155 319,60</b>
<i>Collectivités - DRFIP</i>	4 000,00
<i>Collectivités - Trésorerie Saint Etienne</i>	1 000,00
<i>Autres - France Travail</i>	85 000,00
<i>Collectivités - Monistrol sur Loire</i>	300,00
<i>Autres - ADEME</i>	11 019,60
<i>Autres - SCBCM</i>	38 000,00
<i>Collectivités - CR IDF</i>	15 000,00
<i>Collectivités - Versailles</i>	1 000,00
<b>Subvention d'investissement</b>	<b>0,00</b>

### Evaluation des contributions volontaire en nature

Les contributions volontaires en natures sont réparties entre :

- Le bénévolat
- Le mécénat de compétence
- La mise à disposition de locaux

Les contributions volontaires en nature sont valorisées selon les règles établies par le Conseil d'Administration de l'association :

- Le bénévolat : valorisé à 31€ de l'heure correspondant à la moyenne chargée de la masse salariale de l'association
- Autres contributions volontaires : la valorisation est communiquée par les prestataires

### Rémunération des dirigeants

Les dirigeants de l'association sont bénévoles et ne perçoivent aucune rémunération.

### Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes relatifs au contrôle légal des comptes annuels s'élèvent pour l'exercice écoulé à : 4 800 € TTC



## Compte de Résultat par Origine et Destination

1/2

	A-PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	31.12.2024		31.12.2023		31.12.2022	
		TOTAL	Dt générosité	TOTAL	Dt générosité	TOTAL	Dt générosité
<b>1</b>	<b>PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>992 957</b>	<b>992 957</b>	<b>1 075 658</b>	<b>1 075 658</b>	<b>1 103 757</b>	<b>1 103 757</b>
1.1	<b>Cotisations sans contrepartie</b>	<b>39 530</b>	<b>39 530</b>	<b>42 600</b>	<b>42 600</b>	<b>45 805</b>	<b>45 805</b>
1.2	<b>Dons, legs et mécénat</b>	<b>953 427</b>	<b>953 427</b>	<b>1 033 058</b>	<b>1 033 058</b>	<b>1 057 952</b>	<b>1 057 952</b>
	Dons manuels	565 216	565 216	588 524	588 524	605 984	605 984
	Mécénats	285 125	285 125	341 000	341 000	395 775	395 775
	Produits de l'Epargne Solidaire	103 086	103 086	103 534	103 534	56 193	56 193
	Legs, donations et assurances-vie						
1.3	<b>Autres produits liés à la générosité du public</b>						
<b>2</b>	<b>PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>38 700</b>		<b>72 548</b>		<b>4 934</b>	
2.1	<b>Cotisation avec contrepartie</b>						
2.2	<b>Parrainage des entreprises</b>						
2.3	<b>Contributions financières sans contrepartie</b>						
2.4	<b>Autres produits non liés à la générosité du public</b>	<b>38 700</b>		<b>72 548</b>		<b>4 934</b>	
	Autre produits (dont subv alternance)	38 277		55 784		2 007	
	Produits financiers	423		1 122		2 912	
	Produits exceptionnels			15 642		15	
<b>3</b>	<b>SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>151 320</b>		<b>9 391</b>		<b>153 033</b>	
<b>4</b>	<b>REPRISE SUR AMORT, PROVISION, TRANSFERT DE CHARGES</b>	<b>6 250</b>		<b>3 835</b>		<b>2 199</b>	
<b>5</b>	<b>UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS</b>	<b>2 273</b>	<b>2 273</b>	<b>22 701</b>	<b>22 701</b>	<b>117 673</b>	<b>77 672</b>
	<b>TOTAL DES PRODUITS PAR ORIGINE</b>	<b>1 191 500</b>	<b>995 230</b>	<b>1 184 133</b>	<b>1 098 359</b>	<b>1 381 596</b>	<b>1 181 429</b>
<b>1</b>	<b>MISSIONS SOCIALES</b>	<b>642 505</b>	<b>391 159</b>	<b>900 761</b>	<b>891 370</b>	<b>843 046</b>	<b>727 426</b>
1.1	<b>Réalisées en France</b>						
	Accompagnement	322 935	239 601	418 089	417 165	361 591	334 415
	Parcours vers l'emploi	84 249	84 249	224 758	216 291	290 055	209 099
	Plaidoyer SNC	103 440	4 786	24 355	24 355	33 948	33 948
	Innovation et le développement	131 882	62 524	233 558	233 558	157 451	149 963
<b>2</b>	<b>FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>104 428</b>	<b>104 428</b>	<b>76 935</b>	<b>76 935</b>	<b>103 514</b>	<b>103 514</b>
	Frais d'appel à la générosité du public	104 428	104 428	76 935	76 935	103 514	103 514
	Frais de recherche des autres fonds privés						
	Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics						
<b>3</b>	<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>310 649</b>	<b>304 957</b>	<b>483 059</b>	<b>425 270</b>	<b>519 797</b>	<b>490 686</b>
	Frais de fonctionnement de l'exercice	310 649	304 957	483 059	425 270	519 797	490 686
	Frais de fonctionnement exceptionnel						
<b>4</b>	<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECATION</b>	<b>41 426</b>	<b>41 426</b>	<b>68 659</b>	<b>68 659</b>	<b>68 198</b>	<b>65 198</b>
<b>5</b>	<b>IMPOTS SUR LES SOCIETES</b>	<b>280</b>		<b>1 408</b>		<b>106</b>	
<b>6</b>	<b>REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	<b>25 000</b>	<b>25 000</b>			<b>10 000</b>	<b>10 000</b>
	<b>TOTAL DES CHARGES PAR DESTINATION</b>	<b>1 124 288</b>	<b>866 970</b>	<b>1 530 821</b>	<b>1 462 233</b>	<b>1 544 660</b>	<b>1 396 823</b>
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>67 212</b>	<b>128 260</b>	<b>- 346 688</b>	<b>- 363 874</b>	<b>- 163 064</b>	<b>- 215 394</b>

## Compte de Résultat par Origine et Destination

2/2

	B-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	31.12.2024		31.12.2023		31.12.2022	
		TOTAL	Dt générosité	TOTAL	Dt générosité	TOTAL	Dt générosité
<b>1</b>	<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>10 423 871</b>	<b>10 423 871</b>	<b>10 667 521</b>	<b>10 667 521</b>	<b>9 894 873</b>	<b>9 894 873</b>
	Bénévolat	10 263 139	10 263 139	10 368 294	10 368 294	9 490 976	9 490 976
	Prestations en nature	160 732	160 732	299 227	299 227	403 897	403 897
	Dons en nature						
<b>2</b>	<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>						
<b>3</b>	<b>CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>						
	Prestations en nature						
	Dons en nature						
	<b>TOTAL DES PRODUITS PAR ORIGINE</b>	<b>10 423 871</b>	<b>10 423 871</b>	<b>10 667 521</b>	<b>10 667 521</b>	<b>9 894 873</b>	<b>9 894 873</b>
<b>1</b>	<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>10 204 603</b>	<b>10 204 603</b>	<b>10 343 392</b>	<b>10 343 392</b>	<b>9 722 325</b>	<b>9 722 325</b>
	Accompagnement	10 108 146	10 108 146	10 145 640	10 145 640	9 429 938	9 429 938
	Parcours vers l'emploi	3 658	3 658	33 933	33 933	24 242	24 242
	Plaidoyer SNC	53 770	53 770	98 100	98 100	93 310	93 310
	Innovation et le développement	39 029	39 029	65 720	65 720	174 835	174 835
<b>2</b>	<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>146 650</b>	<b>146 650</b>	<b>215 297</b>	<b>215 297</b>	<b>29 547</b>	<b>29 547</b>
<b>3</b>	<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>72 618</b>	<b>72 618</b>	<b>108 832</b>	<b>108 832</b>	<b>143 001</b>	<b>143 001</b>
	<b>TOTAL DES CHARGES PAR DESTINATION</b>	<b>10 423 871</b>	<b>10 423 871</b>	<b>10 667 521</b>	<b>10 667 521</b>	<b>9 894 873</b>	<b>9 894 873</b>

**Association SOLIDARITES NOUVELLES FACE AU CHOMAGE**

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

**Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public**

1/2

(loi n° 91-772 du 7 août 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION	2024	2023	2 022	RESSOURCES PAR ORIGINE	2024	2023	2 022
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>				<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>			
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>				<b>1- RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>			
1.1 Réalisées en France	391 159	891 369	727 426	Colisations sans contrepartie	39 530	42 600	45 805
Accompagnement	239 601	417 165	334 415	Dons, legs et mécénat	953 427	1 033 058	1 057 952
Parcours vers l'emploi	84 249	216 291	209 099	Dons manuels	565 216	588 524	579 983
Plaidoyer SNC	4 786	24 355	33 948	Mécénats	285 125	341 000	395 775
Innovation et le développement	62 524	233 558	149 963	Produits de l'Epargne Solidaire	103 086	103 534	82 194
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	104 428	76 935	103 514	Legs, donations et assurances-vie			
Frais d'appel à la générosité du public	104 428	76 935	103 514	Autres produits liés à la générosité du public			
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	304 957	425 270	490 686				
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	800 544	1 393 574	1 921 625	<b>TOTAL DES RÉSOURCES</b>	992 957	1 075 658	1 103 757
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATION</b>	41 426	68 659	65 198	4 - REPRISE SUR AMORT, PROVISION, TRANSFERT DE CHARGES, autres pds			
<b>6 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>	25 000		10 000	5 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS	2 273	22 701	77 672
<b>EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	128 259,65			6 - subvention contrat alternance		363 874	215 394
<b>TOTAL</b>	995 230	1 462 233	1 396 823	<b>DÉFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>			
				<b>TOTAL</b>	995 230	1 462 233	1 396 823
				<b>RESSOURCES REPORTÉES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (hors fonds dédiés)</b>	-	346 226	17 648
				(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	128 260	-	363 874
				(-) investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice			- 215 394
				<b>RESSOURCES REPORTÉES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (hors fonds dédiés)</b>	-	217 966	17 648

83



## Association SOLIDARITES NOUVELLES FACE AU CHOMAGE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

### Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public

2/2

(loi n° 91-772 du 7 août 1991)

EMPLOIS CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2024	2023	2 022	RESSOURCES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2024	2023	2 022
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>				<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>			
Accompagnement	10 108 146	10 145 640	9 429 938	Bénévolat	10 263 139	10 368 294	9 490 976
Parcours vers l'emploi	3 658	33 933	24 242	Prestations en nature	14 932	72 542	34 853
Plaidoyer SNC	53 770	98 100	93 310	Mécénat de compétences	145 800	226 685	369 044
Innovation et le développement	39 029	65 720	174 835				
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>146 650</b>	<b>215 297</b>	<b>29 547</b>				
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>72 618</b>	<b>108 832</b>	<b>143 001</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>10 423 871</b>	<b>10 667 521</b>	<b>9 894 873</b>	<b>TOTAL</b>	<b>10 423 871</b>	<b>10 667 521</b>	<b>9 894 873</b>

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

FONDS DÉDIÉS LIES A LA GENEROSITÉ DU PUBLIC	2024	2023	2 022
FONDS DÉDIÉS LIES A LA GENEROSITÉ DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	2 273	24 974	59 468
(-) Utilisation	2 273	22 701	44 494
(+) Report	25 000	-	10 000
FONDS DÉDIÉS LIES A LA GENEROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	25 000	2 273	24 974

## Annexe au CROD et CER

### 1. Missions sociales financées par les ressources collectées auprès du public :

Crée en 1985 Solidarités Nouvelles face au Chômage - SNC est une association loi 1901 elle a été fondée notamment par Jean Baptiste de Foucauld et quelques amis. Elle célébrera en 2025 ses 40 ans.

Elle est structurée en un réseau de groupes de solidarité (près de 157) souple et agile, maillant l'ensemble du territoire et présent dans l'ensemble des régions de métropole. Ce réseau bénéficie d'une importante dynamique d'animation territoriale qui se coordonne et s'articule avec de nombreuses autres parties prenantes : sociales, économiques, administratives, dont les services de l'emploi, aux actions complémentaires de SNC. Cette association regroupe plus de 1 800 bénévoles formés, agissant auprès de personnes (4 200) soutenus, encouragés et animés par une équipe permanente.

Elle est également structurée d'un Secrétariat National composé d'une dizaine de salariés qui coordonne et anime le réseau bénévole, et pilote l'offre de formation à destination des bénévoles. Le Secrétariat National assure des actions de communication, gère les moyens humains, économiques et financier de l'association et assure le bon déroulement de la vie institutionnelle associative.

L'action sociale de SNC s'organise autour de 4 missions définies et validée par le Conseil d'Administration de l'association le 2 avril 2022 :

- **L'accompagnement** individualisé, gratuit, sans limite de temps ni rythme prédéfini basé sur une méthode éprouvée. Celui-ci peut être complété par un appui d'ordre psychologique prodigué par des bénévoles de l'association, professionnels qualifiés. De plus les personnes en recherche d'emploi accompagnées par SNC peuvent bénéficier d'un accompagnement complémentaire dans le cadre d'activités collectives organisées sous forme d'ateliers portant sur des thématiques techniques ou comportementales. L'ensemble de ces dynamiques d'accompagnement peuvent être réalisées en présentiel, distanciel ou en mode hybride. Le pilotage du programme de formations par l'équipe salariée garantit la qualité des formations prodiguées et leur adéquation avec les besoins des bénévoles
- **Parcours vers l'emploi** : Ce dispositif vise à lever les freins de l'accès à l'emploi à travers notamment un outil historique d'aide financière à l'emploi (les « emplois-solidaires ») qui permet à des chercheurs d'emploi de bénéficier de contrats de travail à durée déterminée dans des structures de l'ESS. Les personnes bénéficiant de cet outil peuvent continuer leur accompagnement afin de sécuriser leur retour à l'emploi.
- **La communication et le plaidoyer SNC :**
  - La communication institutionnelle occupe une place importante dans l'activité de l'équipe salariée de SNC. Elle permet de faire connaître l'association afin de repérer (i) des personnes en recherche d'un accompagnement, (ii) des personnes en recherche d'activité de bénévolat.
  - Le plaidoyer consiste en la publication chaque année d'un rapport sur une problématique actuelle de l'emploi et du travail. Ce rapport fait l'objet d'une présentation à la presse afin d'en assurer une diffusion le plus large possible. Il est mis en discussion lors d'un colloque. Le rapport de plaidoyer peut être alimenté par des études, des baromètres, etc. et la plateforme en ligne « Expressions » qui vise à contribuer au changement de regard porté sur les chercheurs d'emploi.
  - Cet ensemble d'actions contribue au portage de la parole et au relai du vécu des chômeurs auprès des décideurs nationaux, territoriaux et locaux, des services publics de l'emploi ainsi que des réseaux d'acteurs intervenant sur ces questions, comme du grand public.



## Annexe au CROD et CER

- **L'innovation sociale, la recherche et le développement** : au travers d'actions spécifiques, de méthodes et d'outils collaboratifs et d'intelligence collective, SNC repère, conçoit et expérimente de nouveaux modes d'action et de nouveaux modes d'interpellation et d'influence.  
Ce sont aussi des activités qui permettent de capitaliser les savoir-faire de l'association dans une vocation de recherche (archives, pratiques de terrain et transversales ...).  
Depuis 2022, SNC a développé un concept de « fresque de l'emploi durable » consistant en un jeu de rôle visant à sensibiliser à l'impact du changement climatique sur les emplois de demain et sur l'importance d'accompagner ces mutations.  
De 2021 à 2023, SNC avait expérimenté une territorialisation de l'animation avec la présence de salariés en région. Faute de moyens durablement alloués à ce déploiement territorial, l'expérimentation s'est arrêtée.  
De 2021 à 2023, SNC avait également expérimenté un fonds de dotation (Lab2e) visant à travailler avec des entreprises afin de faire évoluer les pratiques en matière de recrutement. Ce fonds de dotation a été dissous fin 2023 mais ses activités ont été internalisées par SNC sous l'appellation Lab3e.  
L'ensemble de ces missions sociales est financé par la générosité des membres de l'association, de donateurs, ainsi que par des subventions de personnes morales (privées et publiques).

### 2. Règles d'affectation ou de répartition des coûts aux différentes rubriques d'emplois :

#### a. Modalités de répartition des charges

La structure du CROD est établie à partir de la balance générale. Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales
- Frais de recherches de fonds
- Frais de fonctionnement

Les frais de personnels sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail affecté à chaque catégorie. Les différents pourcentages sont déterminés en fonction des temps affectés aux missions remplis par les salariés de SNC.

Les charges indirectes de loyers, charges locatives, assurance et EDF/GDF sont imputées selon une clé de répartition définie par la direction de l'association.

#### b. Missions sociales

La rubrique « Missions sociales » comprend les charges directement engagées par l'association et la masse salariale utilisée pour mener à bien les missions sociales suivantes :

- Accompagnement
- Parcours vers l'emploi
- Communication et Plaidoyer SNC

## Annexe au CROD et CER

- Innovation et développement

### c. Frais de recherches de fonds

La rubrique « Frais de recherches de fonds » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens de financer son action sociale.

Ils comprennent notamment :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons auprès des entreprises et particuliers
- Les frais de traitement des dons, legs, donation ou mécénat
- La masse salariale directement rattachée à cette mission
- Sa quote-part de frais indirects

### d. Frais de fonctionnement

La rubrique « frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'association dont notamment :

- La masse salariale rattachée à la direction de l'association et son support administratif
- Location et maintenance de matériel
- Frais financiers
- Impôts sur les revenus financiers

### 3. Modalités de répartition du financement des emplois entre les ressources collectées auprès du public et les autres produits :

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public répartis selon la comptabilité générale et les fichiers de suivis des projets en cours. Il s'agit des rubriques du CROD :

- Subventions
- Autres produits

Par déduction, les ressources collectées auprès du public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

### 4. Nature et valorisation des contributions volontaires en nature :

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un

## Annexe au CROD et CER

travail (bénévolat, mises à disposition de personnes), des biens ou des services à titre gratuit.

Au sein de l'association SNC, les contributions volontaires en nature sont réparties entre :

- Le bénévolat
- Le mécénat de compétence
- La mise à disposition de locaux

Les contributions volontaires en nature sont valorisées selon les règles établies par le Conseil d'Administration de l'association le 2 avril 2022 :

- Le bénévolat : valorisés à 31 € de l'heure correspondant à la moyenne chargée de la masse salariale de l'association
- Autres contributions volontaires : la valorisation est communiquée par les prestataires